



VILLE DE MALLEMORT 13370

ECOLE ELEMENTAIRE Camille Claudel

ECOLE D'ORIGINE

Dossier d'inscription à l'école pour l'enfant

.....
Année scolaire 2021 / 2022

Votre enfant va effectuer sa prochaine rentrée en cours préparatoire en septembre 2018 à l'école primaire Camille Claudel de Mallemort. Afin de procéder à l'inscription administrative, vous devez vous présenter **auprès du Service Education (bureaux situés à côté de l'école F. Mistral)** munis des pièces suivantes :

- L'original et la photocopie du livret de Famille (parents et fratrie)
- L'original et la photocopie de la page DT Polio du carnet de santé
- L'original et la photocopie d'un justificatif de domicile (EDF-GDF- Impôts-Facture d'Eau)
- La demande de dérogation (le cas échéant)

Un rendez-vous vous sera donné par le Service Education afin de procéder ensuite, à son admission pédagogique auprès de la Directrice de l'école, qui recevra, munis des pièces suivantes :

- Le certificat d'inscription délivré par la Mairie
- Les fiches de renseignements et d'urgence complétées et signées
- L'autorisation droit à l'image complétée et signée
- L'extrait du règlement intérieur de l'école signé (parents et élève)
- La photocopie de la page DT Polio du carnet de santé
- Les photocopies du livret de famille
- L'original de la dérogation (le cas d'échéant)
- Un certificat de radiation (le cas échéant)
- Une copie de la conclusion du jugement de divorce (le cas échéant)
- Une copie du PAI en cours

A la rentrée,

Vous devrez fournir une attestation d'assurance. La liste du matériel nécessaire pour la classe de CP vous sera communiquée au mois de juin par les écoles maternelles.

Merci et bonne rentrée scolaire.